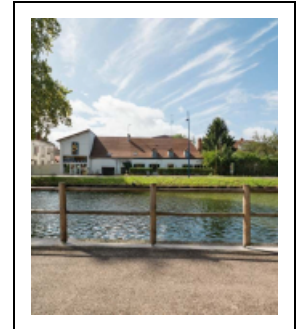


## AQUEDUC SAINT-ROCH (CANAL DU CENTRE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire  
Paray-le-Monial  
bief 24 du versant Loire-Océan

Dossier IA71002495 réalisé en 2012

Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie  
Lallement



### Historique

L'aqueduc de Saint-Roch est représenté sur le plan du canal du Centre et de ses dépendances, extrait en 1858 des minutes cadastrales levées en 1832 (VNF, direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Montceau-les-Mines), ainsi que sur le plan-itinéraire dressé sous la direction de M. Collin, ingénieur en Chef à Nevers, daté de février 1941. Le plan de 1858 indique clairement l'utilisation de l'eau de cet aqueduc pour l'hôpital Saint-Roch (complètement disparu), situé rive droite. Il alimentait une pièce d'eau attenante au bâtiment principal de l'hôpital. L'hôpital lui-même apparaît sur ce plan comme composé de deux édifices, parallèles au canal et entourés de deux espaces de jardin plantés d'arbres. Le bâtiment principal, très grand, en forme de rectangle irrégulier sur une des largeurs, donnait sur une cour dégagée face au canal. Tout a disparu.

**Période(s) principale(s)** : Epoque contemporaine

### Description

L'aqueduc n'est plus visible aujourd'hui. Le bâtiment principal de l'hôpital a été transformé en logements.

### Informations complémentaires

- **Les ouvrages d'art du canal du Centre** : <https://httpcanaux.region-bourgogne.fr/centre/ouvrages-dart/>

**Thématiques** : canaux de Bourgogne

**Aire d'étude et canton** : Bourgogne

**Hydrographie** : canal du Centre

**Dénomination** : aqueduc

**Parties constituantes non étudiées** : hôpital

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



**Vue actuelle de l'ancien emplacement de l'aqueduc.**

71, Paray-le-Monial, lieudit : bief 24 du versant Loire-Océan

N° de l'illustration : 20177100254NUC2A

Date : 2017

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine